



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article645>

Tableau de bord de l'emploi public en France 2011

- Ressources
- Etre enseignant d'EPS
-



Date de mise en ligne : lundi 14 février 2011

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vincent Chriqui, Directeur général du Centre d'analyse stratégique et Jean-François Verdier, Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique ont rendu public le « Tableau de bord de l'emploi public : situation de la France et comparaisons internationales », le mardi 8 février 2011.

Ce document officiel, extrait du [centre d'analyse stratégique](#), apporte les données essentielles pour une analyse objective de la situation en France de l'emploi public et donc de l'éducation.

Quelques statistiques très parlantes sur le poids de l'éducation en France et en Europe.

Pour répondre aux nouveaux besoins de services de la population, la stratégie de l'État peut s'appuyer sur un redéploiement des effectifs au sein des fonctions publiques. Dans plusieurs pays développés (Canada, Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas, par exemple), ce redéploiement est passé par une première phase (en moyenne d'une dizaine d'années) de **réduction très significative des effectifs**, associée à la recherche de gains de productivité. Cette phase s'est parfois accompagnée d'une augmentation des consommations intermédiaires due aux phénomènes d'externalisation. Elle a été suivie, dans certains cas, par une période de réembauche pour renforcer certaines fonctions à fortes externalités, sans pour autant renoncer à un objectif d'amélioration de la productivité publique.

Les comparaisons d'emplois publics entre pays développés sont délicates à mener. L'hétérogénéité des modes de gestion, des statuts, des principes budgétaires incite à bâtir un diagnostic en croisant une multitude de critères. Ce Tableau de bord de l'emploi public a pris le parti de centrer l'analyse sur le concept d'emploi "financé" sur ressources publiques, quel que soit son statut juridique. L'emploi du secteur des administrations publiques, tel que le mesure la Comptabilité nationale, constitue le concept statistique qui s'approche le plus de l'optique adoptée. Il ne prend néanmoins en compte que l'emploi directement rémunéré par le secteur institutionnel des administrations publiques. D'autres emplois, notamment dans la médecine ambulatoire, dans l'éducation ou dans des entités externalisées, ne relèvent pas toujours d'une rémunération publique directe mais sont in fine financés ou "solvabilisés" par la puissance publique. Un gain en efficacité est généralement attendu d'une opération d'externalisation, et l'on ne saurait assimiler l'emploi direct au recours à des prestations en sous-traitance. Cependant, dans une optique de comparaison internationale, l'absence de prise en compte de ces emplois indirects, c'est-à-dire les emplois privés financés sur fonds publics, pourrait fausser l'analyse. Alors même que l'Allemagne et la France disposent d'un système de santé comportant de nombreuses similitudes d'un point de vue institutionnel, l'Allemagne apparaît de prime abord comme un pays à très faible niveau d'emplois dans le secteur de la santé publique. Cet écart est résorbé lorsque l'on prend en compte l'originalité des circuits de financement public de la médecine en Allemagne.

Ce Tableau de bord de l'emploi public, se propose d'informer sur le niveau "relatif" d'administration de la France par rapport à certains pays de l'Union européenne et de l'OCDE. Pour ce faire, il compare les niveaux d'administration en termes d'**effectifs et de dépenses publiques** relativement à la population totale et par rapport à l'activité économique. Enfin, il examine le niveau d'administration au regard de l'évolution des différentes fonctions (éducation, santé, protection sociale, etc.). Ce travail mobilise essentiellement les données de l'OCDE et d'Eurostat sur dix-quinze ans (1993-2008 généralement). Il aboutit à un premier regroupement sur la base de faisceaux croisés d'indicateurs.

Le nombre d'employés du secteur public pour 1 000 habitants renseigne sur l'ampleur du maillage administratif dans les pays et donne une indication sur la taille du secteur public dans la société. Cet indicateur est décliné selon les

différentes fonctions (éducation ; santé ; protection sociale ; liberté, sécurité et justice ; défense) puis, ponctuellement, par niveau d'administration (centrale, fédérale, locale et de sécurité sociale). Des modifications non négligeables de l'emploi dans les administrations publiques peuvent apparaître compte tenu de changements institutionnels. Par exemple, au Royaume-Uni, certaines universités ont été reclassées dans la catégorie des employeurs privés, ce qui explique en partie une diminution importante des effectifs du secteur public dans les données 1980-1990.

- Vous pouvez consulter le rapport complet

<dl class='spip_document_1023 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

- ou la synthèse de ce rapport.

<dl class='spip_document_1022 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

- ou la partie spécifique sur l'éducation

<dl class='spip_document_1024 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>